

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX FLEUVES

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

PROCES VERBAL

Séance du 27 septembre 2010

Président: M. Yves JEGO

Présents : MMES : TIMON, PIETROBON, PESALOVO, PINEAU, JACQUIER, JAMET, DE SAINT LOUP, GADEAU, GAUTHIER, DUPRE, AOUIDAD, MARTINET-CONTANT et FOREST

MM : VILLETTE, GERIN, ANDREINI, BLANCHARD, BARTHOUMIEUX, PESQUET, BERNARD, PELLE, BLANCHOT, BILLARD, SENOBLE, RAVETTO, METAY, PATY, DEMELUN, LIORET, EVEN, LEFIER, LEVEQUE, FONTAINE, LECHNER, JACQUIER, CHEREAU, JEGO, ALBOUY-GUIDICELLI, MAILIER, CAHIN, GAULTIER, SEMELLE, HUSSON, TYCHENSKY, GORACY, BENARD, TROUVE, PIETROIS et BAZIRE.

Absents représentés : M. LIORET par Mme MARTINET-CONTANT
M. LAVAUX par M. BILLARD
M. MAILLARD par Mme AOUIDAD
M. RUIZ par Mme FOREST

Absents excusés : M. BEZANGER, M. GARCIA

M CHEREAU a été élu Secrétaire de séance.

Monsieur le Président procède à l'appel des Délégués et, le quorum étant atteint, déclare la séance ouverte.

PUIS, LE CONSEIL AINSI CONSTITUE :

Approuve à l'unanimité :

◆ le procès verbal n° 53 relatif à la séance du Conseil Communautaire du 28 juin 2010

Approuve à l'unanimité:

- ◆ le rapport d'activité 2009 du Syndicat de la Région de Montereau Falut Yonne pour le traitement des ordures ménagères SIRMOTOM
- ◆ le rapport d'activité 2009 sur le service public d'eau potable
- ◆ le rapport d'activité 2009 sur le service public de l'assainissement collectif

Décide à la majorité absolue:

- ◆ d'approuver les décisions modificatives relatives aux budgets 2010 :
ZAC de St Donain, Actions Economiques, Général et Assainissement

Applique à l'unanimité:

- ◆ la Taxe Professionnelle de zone à la zone intercommunale du Bréau à Varennes sur Seine au taux de 14,49 %

Exonère à la majorité absolue:

- ◆ les établissements de spectacles cinématographiques, de cotisation foncière à hauteur de 100%.

Autorise à l'unanimité:

- ◆ SAUR France à percevoir une surtaxe pour le compte de la Communauté de Communes, sur la base du tarif applicable sur la commune de Varennes sur Seine de 1,2798 €HT / m3, suite aux travaux d'extension du réseau d'eaux usées au quartier du Petit Fossard.

Adopte à l'unanimité:

- ◆ la révision de la participation pour le raccordement à l'égout (PRE)

Approuve à l'unanimité :

- ◆ l'avenant n°7 au contrat de délégation de service public de l'eau potable de Montereau Fault Yonne, relatif aux travaux de sectorisation.

Valide à l'unanimité:

- ◆ le règlement intercommunal de voirie

Décide à l'unanimité :

- ◆ l'arrêt du camping et des activités de la base de loisirs La Noue Notre Dame, à La Grande Paroisse à compter du 1^{er} décembre 2010

Décide à l'unanimité :

- ◆ de prendre acte des dispositions réglementaires relatives à la Taxe sur les Surfaces Commerciales.

***Pour le Président,
Le Vice-Président Délégué,***

Philippe LEVEQUE